

INSCRIPTIONS EDUC'SPORTS

Le dispositif Educ'sport permet aux enfants âgés de 6 à 11 ans une découverte sportive dans les différents équipements sportifs municipaux. Cinq cycles d'apprentissage, correspondant aux périodes scolaires, sont proposés aux enfants. Au cours de chaque période, l'enfant peut choisir de pratiquer une activité sportive parmi les sept proposées. Les activités choisies devront être toutes différentes sur l'ensemble des périodes.

✓ **Lieux et horaires** en fonction des activités et des périodes scolaires (soit 5 périodes)

Tous les mardis en fin d'après-midis (16h30-18h00) à :

- Espace sportif Jacques Gambade, rue Paul Lambard prolongée
- Espace sportif Henri Wallon, rue Martial Spinneweber
- Espace sportif gymnase Robespierre, allée Paul Gauguin
- Piscine municipale, allée Paul Gauguin

Tous les mercredis matins (9h00-12h00) à :

- Espace sportif Jacques Gambade, rue Paul Lambard prolongée
- Espace sportif Henri Wallon, rue Martial Spinneweber
- Salle Joliot Curie, rue Porte de Diane

Tous les mercredis après-midis à :

- Espace sportif Henri Wallon, rue Martial Spinneweber (13h30-15h30)
- Salle Joliot Curie, rue Porte de Diane (13h30-15h30)
- Espace sportif gymnase Robespierre, allée Paul Gauguin (16h00-17h30)
- Espace sportif Jacques Gambade, rue Paul Lambard prolongée (13h30-15h30 puis 15h30-17h30)

✓ **Public visé :**

Public mixte âgé entre 6 et 11 ans (quevillais et hors commune).

✓ **Modalités d'inscription aux activités :**

Quand :

Inscriptions annuelles conformes au calendrier scolaire.

Inscriptions en septembre et poursuivies à l'année dans la limite des places disponibles.

L'enfant peut débiter son activité dans une semaine en cours dès lors que son inscription a été effectuée et validée le lundi avant 16h30 au plus tard. Au-delà, l'inscription est effective pour la semaine suivante.

Où :

Au service Accueil Enfance et Loisirs – Mairie – place Henri-Barbusse – 76140 Petit-Quevilly
Tél : 02 35 63 75 85, du lundi au jeudi de 8h15 à 17h30 et le vendredi 16h30.

Comment :

Possibilité de retirer un formulaire d'inscription auprès :

- du service Accueil Enfance et Loisirs,
- par téléchargement sur le site de la ville,

Documents à fournir :

- un justificatif de domicile original de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture d'énergie ou de téléphone fixe...),
- le formulaire d'inscription dûment complété et signé par le responsable légal de l'enfant,
- le tableau des activités sportives choisies par l'enfant pour chaque période,
- un certificat médical d'aptitude à l'exercice de l'activité non obligatoire mais préconisé par la municipalité.

✓ **Tarifs annuels :**

Les tarifs sont présentés dans la grille des tarifs disponible au service Accueil Enfance et Loisirs ou consultable sur le site de la ville.

✓ **Paiement :**

Une facture est envoyée à votre domicile le mois suivant de l'inscription.

Le règlement de cette facture devra impérativement être acquitté à la date d'échéance précisée sur la facture, auprès du service Accueil Enfance et Loisirs - Mairie - Place Henri-Barbusse - 76140 Petit-Quevilly.

Soit :

- par paiement en ligne (www.petit-quevilly.fr),
- par carte bancaire,
- en espèces,
- par chèques bancaires libellés à l'ordre de : RÉGIE ENFANCE ET LOISIRS.